

Son épouse, Mady **Barras-Stoller**;
Ses enfants, Olivier et Monique **Barras-Anex**, et leurs enfants Nathan et Martin;
Anne-Christine et Alain **Burri-Barras** et leur fille Jessica;
Ses sœurs, ses frères, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces;
ainsi que les familles parentes et amies ont la grande tristesse de faire part
du décès de

Monsieur André BARRAS

qui nous a quittés le 7 février 2014 dans sa 79^e année, après une douloureuse maladie supportée avec courage et dignité.

La cérémonie aura lieu en la chapelle B du Centre funéraire de Montoie, à Lausanne, mercredi 12 février à 16 h 30.

André repose au Centre funéraire de Montoie.

De chaleureux remerciements vont à l'ensemble du personnel de la Fondation Rive-Neuve, à Blonay.

En lieu et place de fleurs un don peut être fait à la Fondation Rive Neuve, 1807 Blonay, CCP 10-26966-9, mention André Barras.

*Quand les forces s'en vont, quand l'énergie nous manque,
Ce n'est pas la mort mais la délivrance.*

Repose en paix

Cet avis tient lieu de faire-part.